



Groupe Rassemblement National - Région Centre-Val de Loire

Session Plénière des 28 et 29 Juin 2018

**RAPPORT N° 18.04.06 – Plan d'Action Régional pour l'Égalité
(Discriminations)**

Intervention de Gilles GODEFROY

Monsieur le Président, chers collègues,

Dans ce long document sur les discriminations, il est bon de revenir à sa définition, « un traitement défavorable, dans une situation semblable, d'une personne par rapport à une autre, selon les 20 critères prohibés par la loi et dans un domaine déterminé (ex : identité -**bien sûr** – apparence – **bien sûr** -, santé-**re bien sûr**, opinions – **ah voilà qui est nouveau ! Convictions, cela aussi est nouveau...** ». Enfin, ce n'est peut-être pas nouveau, mais on n'en entend jamais parler.

On a tellement l'habitude d'entendre discourir sur les 3 premiers que l'on en oublie les deux autres. Or il y a de nombreuses discriminations sur les opinions et les convictions et nous sommes très bien placés pour le savoir et pour le dire.

Le pire est qu'on ne voit pas ces discriminations parce que les victimes les taisent ou n'en parlent qu'en petit cercles restreints mais elles sont bien présentes ! Elles le sont d'autant plus que les discriminateurs font passer leur diktat moral comme entièrement légitime et les imposent en utilisant tous les stéréotypes possibles, le manichéisme le plus éhonté en se montrant comme les seuls et uniques représentants **du bien, contre le mal.**

Je ne prendrai que deux exemples, mais ils sont légion.

Cela s'est passé dans ces murs. Lorsqu'on a abordé le sujet de la démocratie permanente, on nous a expliqué qu'elle était nécessaire : la démocratie allait mal puisque certains pays d'Europe, votaient mal – Nous étions directement visé – c'était insultant, mais personne n'a rien dit !

Jusqu'à cette mandature nous n'avions droit à aucune représentation dans les lycées. Pourquoi ? Tout simplement parce que nous étions Front National. Cette fois-ci cela a changé, je le reconnais, mais il faut dire qu'on était vraiment trop nombreux !

Dans un autre registre, que penser du cas de Philippe Verdier, météorologue reconnu et présentateur météo qui a été renvoyé de FR2 car il avait écrit un livre sur le climat et celui-ci ne partageait pas les credo du GIEC. C'est un climato-sceptique, énorme péché, délit d'opinion gravissime s'il en est. Peu de politiques se sont élevés contre ce renvoi.





Groupe Rassemblement National - Région Centre-Val de Loire

Alors c'est bien de vouloir lutter contre les discriminations, mais toutes les discriminations et les discriminations sur les opinions existent, elles sont discrètes pour ne pas dire cachées, mais avec bonne conscience.

On touche là au principe de Liberté qui est inscrit aux frontons de tous nos bâtiments publics.

Je vous remercie.



Groupe Rassemblement National - Région Centre-Val de Loire
2, Place Sainte Croix - 45000 ORLEANS
grpfn@grp.regioncentre.fr - rn-regioncentre.fr